



ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet de SCoT de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Depuis 2017, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Marne et Gondoire est en révision. C'est le document de planification qui fixe les grandes orientations d'aménagement pour notre territoire à l'horizon 2030.

En complément du processus de concertation organisé tout au long de la révision du SCoT, l'enquête publique est un temps fort de la procédure pour garantir l'information et la participation du public au projet, arrêté par le Conseil communautaire le 27 mai 2019.

L'enquête publique sur le SCoT se déroule DU LUNDI 07 OCTOBRE AU SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019, soit une période de 34 jours.

Elle est conduite par une Commission d'enquête, chargée de veiller au bon déroulement de la procédure. À l'issue de l'enquête, la commission fera part de ses conclusions à la communauté d'agglomération. Cet avis permettra à Marne et Gondoire d'éclairer sa décision, et d'apporter si besoin des modifications au projet, avant son approbation prévue en février 2020.

Pendant l'enquête, le dossier est consultable sur papier au siège de la CAMG et en mairie de chaque commune, et sur support dématérialisé www.registre-dematerialise.fr/scot-camq

Pendant l'enquête, toute personne peut présenter ses observations et suggestions sur le projet de territoire, sur les registres d'enquête en mairie de chaque commune et au siège de la communauté d'agglomération, sur le registre dématérialisé www.registre-dematerialise.fr/scot-camg, par voie postale au siège de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et par courrier électronique scot-camg@registre-dematerialise.fr Enfin, venez rencontrer les membres de la Commission d'enquête lors de leurs permanences sur le territoire.

Pour plus de précisions, se référer à l'arrêté et à l'avis d'enquête publique.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site www.marneetgondoire.fr

ENVIRONNEMENT | TOURISME | TERRITOIRE | HABITAT | SÉCURITÉ & | ACTION | SOCIALE

MARNEetGONDOIRE



VENEZ RENCONTRER LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE LORS DE LEUR PERMANENCE

PERMANENCES	Première permanence Dates et horaires	Seconde permanence Dates et horaires
BUSSY-SAINT-GEORGES	23 octobre 2019 14h00-17h00	05 novembre 2019 14h00-17h00
CHALIFERT	18 octobre 2019 09h00-12h00	
CHANTELOUP-EN-BRIE	14 octobre 2019 09h30-12h00	
COLLÉGIEN	17 octobre 2019 14h00-17h00	
CONCHES-SUR-GONDOIRE	26 octobre 2019 09h00-12h00	
DAMPMART	08 novembre 2019 14h00-17h00	<u>-</u>
ERRIERES-EN-BRIE	29 octobre 2019 14h00-17h00	
GOUVERNES	09 novembre 2019 09h00-12h00	
ABLINES	04 novembre 2019 16h30-19h30	
AGNY-SUR-MARNE	07 octobre 2019 09h00-12h00	09 novembre 2019 09h00-12h00
MONTEVRAIN	16 octobre 2019 14h00-17h00	08 novembre 2019 09h00-12h00
POMPONNE	08 octobre 2019 14h00-17h00	
SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES	09 octobre 2019 14h00-17h00	07 novembre 2019 14h00-17h00
HORIGNY-SUR-MARNE	12 octobre 2019 09h00-12h00	19 octobre 2019 09h00-12h00

ARTS & | ENVIRONNEMENT | TOURISME | TERRITOIRE | HABITAT | SÉCURITÉ & | ACTION | SOCIALE | MARNE et GONDOIRE